

PV AG VPR du 31 janvier 2023

Maison des associations Royan

émargements : 18h/18h30

Présents à jour de la cotisation : 29 personnes - 7 pouvoirs

Soit 36 votants (il n'y a pas de quorum dans les statuts pour la validité des votes.

Excusés :

Marie Pierre QUENTIN Conseillère départementale Royan Est

Fabienne LABARRIERE Conseillère départementale Royan Ouest

Julien DURESSAY Conseiller municipal Royan, Président Idées en Mouvement

Patrick MARENGO, Maire de Royan, Didier SIMONET 1er adjoint, Jean Michel DENYS, adjoint aux sports

Patrice LIBELLI, Maire de Vaux sur mer, Stephane DEVOUGE, Adjoint au maire de Vaux sur mer

Jérôme DAVID Correspondant pour la CARA

Proposition de la commission des votes (comptage des bulletins pour les votes) : Isabelle Prevost, Daniel Duverger, Olivier Bacon et Jeanine Doutreleau.

Vote pour : à l'unanimité

Nous débutons par **l'AG EXTRAORDINAIRE** pour une modification des articles suivants :

Article 10 : proposition de modification des phrases soulignées :

... Seuls les membres actifs peuvent participer aux votes.

...Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée. La commission de vérification des comptes lit son rapport.

L'article 10 est modifié comme suit :

... seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes

... Le trésorier rend compte de sa gestion validée par la commission de la vérification des comptes et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée.

Article 12 :

... Les membres sortants sont rééligibles une fois.

Proposition de suppression du terme, « une fois ».

L'article 12 est rédigé comme suit :

... les membres sortants sont rééligibles.

Décisions approuvées

DÉROULEMENT AG ORDINAIRE

1- **approbation du PV de l'AG 2022.**

Vote pour : à l'unanimité

2 -**rapport moral** avec présentation des différentes actions 2022 :

Vote pour : à l'unanimité

3- **rapport financier**, après Vérification des comptes

Recettes : cotisations 890€, participation bienfaiteurs et dons 585€, et 300€ subventions, uniquement par la ville de Royan, soit un total de recette de 1775€

Pas d'investissement particulier cette année, uniquement les dépenses de fonctionnement courant (assurance , FUB, informatique ...) pour un total de : 591€92

Le solde total avec le report est de : 2116€27

Budget prévisionnel 2023 : En recette, une petite augmentation des adhérents, et peut-être solliciter quelques municipalités pour des subventions.

Concernant les dépenses, nous avons un devis pour l'achat de gilets fluorescents avec impression de notre sigle VPR, ainsi qu'un kakémono, listant nos objectifs et actions pour communiquer lors de manifestations. Coût prévu : 567€

Un nouvel adhérent très impliqué dans sa commune ainsi que dans l'association (candidat au CA) nous a présenté un projet de formation d'animateur mobilité, organisée par la FUB, pour lequel il s'est inscrit. C'est un atout important pour l'association pour avancer sur le projet de vélo-école. Participation à hauteur de 800€.

Vote pour : à l'unanimité

4- présentation des projets 2023 :

A partir des divers souhaits émis en 2022, nous présentons à plusieurs voix **les projets 2023** qui se voudraient ambitieux pour être plus présents sur l'ensemble des communes de la CARA afin d'être plus visible, augmenter le nombre d'adhérents.

1 : le rôle des référents dans les communes :

Le ou les référents sont de préférence des habitants de la commune, ils sont les interlocuteurs privilégiés auprès des élus et ils le font au nom de l'association VPR.

Ils ont pour rôle :

- de collecter des informations liées à la mobilité vélo sur leur commune, de recenser les problèmes et points noirs de la circulation vélo et de proposer des améliorations liées au réseau cyclable existant
- de demander des rencontres avec les élus de leur commune pour avoir connaissance des réalisations et des projets concernant la circulation vélo
- d'émettre un avis aux projets existants, après une éventuelle consultation des usagers.

Afin de mieux se connaître, d'échanger sur les pratiques de chacun et peut-être s'entraider entre référents sur plusieurs communes, nous vous proposerons plusieurs rencontres de référents au cours de l'année 2023.

Autre point pour impliquer plus d'usagers, voir de futurs adhérents, nous pensons prendre contact avec les délégués de quartier dans les communes où ils existent. (Royan, Vaux sur mer, St Palais, voir si d'autres communes en ont également).

Nous proposons de prendre contact avec eux pour leur présenter et faire connaître l'association VPR, afin de voir ensemble comment répertorier tout ce qui concerne l'usage du vélo sur leur quartier.

2- La pratique du vélo, c'est pour tous les âges, depuis l'accompagnement des enfants à la remise en selle.

- Lors de la précédente AG il a été évoqué la pratique et l'accompagnement vélo dans les écoles. Fin 2022, 5 membres de l'association ont participé à la formation « Agrément pour intervention dans les écoles (SRAV) ». Dont Dominique qui nous présente le projet SRAV. Plusieurs écoles nous ont sollicités.
- Loïc, nouvel adhérent et candidat au CA, s'est donc inscrit pour la formation « animateur vélo-écoles » organisée par la FUB. (Voir budget) Un plus pour l'association pour la maîtrise de la circulation vélo, voir, la remise en selle, plus en direction d'un public adulte.
- Daniel et sa compagne ont visité plusieurs « ateliers-vélos », La Rochelle, Rochefort, Saintes, afin de s'inspirer de l'expérience de nos voisins pour une future installation. Une démarche a été faite dans ce sens auprès de la municipalité de Royan, aucune disponibilité actuellement. Dans ces ateliers, il s'agit d'apprendre l'entretien, et de petites réparations de son vélo mais pas du tout un remplacement des professionnels, voir également récupérer des vélos, pour une remise en état et prêts à des personnes en précarité.

3- Découverte des pistes cyclables, rouler à vélo au quotidien

Le nombre de pistes cyclables progresse, beaucoup reste à faire. Comment l'association VPR y participe ?

Après une expérience positive l'an passé de la découverte d'un circuit reliant des points de vie, depuis le marché de Breuillet jusqu'au marché de St Palais, nous proposons à nos adhérents de parcourir plusieurs circuits au cours de l'année (hors saison touristique) pour une découverte de circuits existants permettant de faciliter le déplacement cycliste au quotidien, avec l'objectif d'évaluer la qualité de la liaison existante, relever les points noirs, les discontinuités du circuit...

4- Participation à divers événements tout au long de l'année auxquels chacun de vous est vivement invité à participer, en collaboration avec la CARA, les municipalités, la FUB : le forum des associations, Fête du Vélo, Semaine de la mobilité, Forum Mobilité Senior, Cyclistes Brillez ...etc

ou divers propositions comme par exemple le centre socio-culturel de Royan qui nous propose de participer à « une journée sécurité routière » qui aura lieu le 30 septembre 2023.

Les dates vous seront communiquées avant chaque événement, et vous pouvez les consulter sur le site VPR.org

5- élection du CONSEIL D'ADMINISTRATION (vote à bulletin secret)

Sur les 12 membres élus en 2022, 2 membres souhaitent quitter le CA, 4 membres sont en fin de mandat (3 ans), 3 se représentent, 1 nouvelle candidature s'est proposée.

Vote pour : à l'unanimité pour les 4 candidats

Le total des membres du CA 2023 est de 10 membres.

Liste : Dominique Baudouin, Michel Renault, Isabelle Prevost, Daniel Duverger, Marc Bauhain, Michel Carré, Georges Gressel, Jeanine Doutreleau, Catherine Fettu, Loïc Chauvin.

Une réunion a fait suite à l'AG pour l'élection du nouveau bureau. 1ère réunion du CA le 2 mars 2023.

Suite au point sur les référents, plusieurs adhérents se proposent pour être référent de leur commune, soit 12 candidats (un tiers des communes de la CARA).

Nous les remercions vivement, et **une première réunion est proposée pour le 8 mars.**

Candidats pour être référent commune :

Philippe Guilet pour La Tremblade, Bernard Milot pour Semussac, Jean Lacaze pour Épargnes, Olivier Bacon pour Saujon, Dominique Baudouin et Claude Georgiades pour Royan, Blas Philippe pour Meschers, Alain Carré pour St Palais, Jeanine Doutreleau pour Vaux-sur-mer, Isabelle Prevost et Daniel Duverger pour Médis, Michel Renault pour Breuillet.

Fin de l'AG à 20h30, que nous clôturons par un verre de l'amitié.